



Centres de Loisirs
2023 – 2024
Ville de Niort

Centre de Loisirs des Brizeaux élémentaire

Mercredis de Décembre 2023

de 13h30 à 14h

Accueil

de 14h à 16h

Temps calme / activités

de 16h à 16h30

Goûter

de 16h30 à 18h30

Garderie

| Thème : La gourmandise | Mercredi 06 | Mercredi 13 | Mercredi 20 |
|----------------------------------|-------------------------------|---|--|
| CLUB CREATIF | Atelier : « photophores » | Atelier : Malette libre * et « Bonhommes Rigolos » | Atelier maquillage et Boom party |
| CLUB SPORTIF | Initiation Danse : Hip-Hop | Initiation Danse : Hip-Hop | Présentation de la danse Boom party |
| CLUB CURIEUX | Sortie Patinoire | Atelier cuisine : « Mes petits sablés » | Photo souvenir et Boom party |

* Malette libre : une mallette avec des coloriages, des perles à repassées, des objets recyclés et autres matériels mis à disposition pour les enfants en création libre.



Centres de Loisirs
2023 – 2024
Ville de Niort

Centre de Loisirs des Brizeaux élémentaire

Mercredis de Décembre 2023

HORAIRES D'ACCUEIL

13H30-14H / 16H30-18H30

N°05 49 73 32 99

(18H30 est le dernier délai pour récupérer votre enfant, dans le cas exceptionnel où vous ne pouvez pas respecter cet horaire, merci de prévenir le centre par téléphone).

Objectifs éducatifs généraux

Ville de NIORT

PEDT 2019-2022

Contribuer à l'épanouissement des enfants

- Favoriser l'enrichissement de chaque enfant
- Permettre le développement de l'autonomie
- Respecter les rythmes et les besoins de l'enfant

Favoriser la socialisation

- Aider à l'apprentissage de la vie collective
- Favoriser la mixité
- Animer le vivre ensemble

Renforcer la citoyenneté

- Promouvoir les valeurs de la république et encourager la participation citoyenne
- Favoriser la compréhension des enjeux interculturels et la solidarité
- Prévenir des risques

Lutter contre les inégalités

- Adapter la politique tarifaire
- Promouvoir l'égalité des chances
- Renforcer l'accompagnement dans les écoles des quartiers sensibles prioritaires
- Permettre un accueil spécialisé pour les enfants en situation de handicap (ESH)

Renforcer le lien école / périscolaire / familles

- Reconnaître l'intérêt et la place de chaque acteur dans le parcours éducatif de l'enfant
- Assurer la continuité éducative par une concertation permanente

Mettre en œuvre un projet spécifique pour les maternelles

- Adapter le dispositif d'animation au rythme des enfants de moins de 6 ans
- Mettre en place des actions « passerelles » avec l'Elémentaire.

Apporter un soutien à la scolarité et à la parentalité

- Accompagner les dispositifs de soutien à la scolarité
- Favoriser des actions de soutien à la parentalité



**Aucun médicament ne sera
donné sans ordonnance
médicale**

PREVOIR :
Pour les 2/5 ans,
**Un change complet dans un sac au nom
de votre enfant (Marquer les vêtements)**

**Ne pas hésiter à nous signaler
le moindre problème**